

Amis des Études Celtiques

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Sorbonne, École pratique des Hautes Études

IV^{ème} Section - Sciences historiques et philologiques

17 rue de la Sorbonne - 75005 Paris - France

Secrétariat : 19 avenue du Général Leclerc 75014 Paris

© 01 43 21 42 77

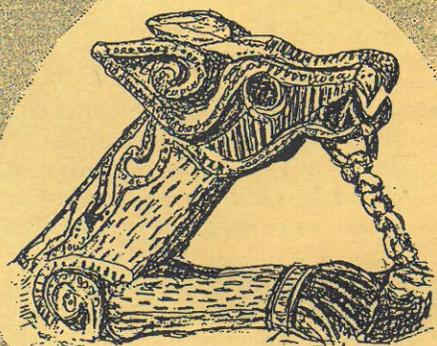
I.S.S.N. 1270 - 8291

Rédacteur en chef - Responsable du bulletin
Josette Pieuchot-Billardey



AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 50
février-mars 2008



Détail d'un vase de Basse-Yutz (Moselle)
British Museum, Londres. Dessin : Jean Pieuchot

SOMMAIRE

- p. 3 Nos Conférences
- p. 4 Le Roi celtique dans l'épopée et les traditions. Jean PIEUCHOT
C.R. Conférence de Philippe Jouët
- p. 12 L'Inspiration celtique chez Shakespeare Jean PIEUCHOT
- p. 15 Culture et diffusion de la vigne et du vin en Gaule Cisalpine LA RÉDACTION
- p. 20 À la Découverte du sel et des Celtes de Hallstatt Josette PIEUCHOT-BILLARDEY
- p. 21 Les Livres

Médaille : Revers d'une monnaie d'or des Parisii
(cliché : J.L. Godard)

AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Association régie par la loi de 1901

Siège social : École pratique des Hautes Études en Sorbonne

Sciences historiques et philologiques

17 rue de la Sorbonne 75005 Paris

Secrétariat : 26 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris

☎ 01 43 21 42 77 Fax 01 48 87 56 61

Depuis le IX^e Congrès International d'Études Celtiques qui s'est déroulé à Paris en 1991, notre association regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Elle s'attache à diffuser, avec la collaboration de savants français et étrangers, les résultats des recherches scientifiques portant sur la connaissance des peuples celtiques de l'Antiquité au Moyen-Âge. Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'année universitaire et comportent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences à Paris en langue française et des voyages en France et à l'étranger. Pour adhérer à l'association des Amis des Études Celtiques, il faut déposer une demande qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration. Les membres de l'association ne peuvent se prévaloir de cette qualité pour des activités (conférences, ouvrages, articles...), extérieures au cadre de l'association, et sans le consentement écrit de son conseil d'administration.

Membres fondateurs

M. Édouard BACHELLERY †
M. Paul-Marie DUVAL †
M. Léon FLEURIOT †
M. Michel LEJEUNE †
M. Venceslas KRUTA
M. Pierre-Yves LAMBERT

Composition du conseil d'administration

Président	M. Venceslas KRUTA
Membre d'Honneur du Conseil Scientifique	M. Pierre-Yves LAMBERT
Membre d'Honneur du Conseil Scientifique	M. Michel EGLOFF
Conseiller scientifique	Mme Brigitte FISCHER
Conseiller scientifique	M. Jean-Jacques CHARPY
Conseiller scientifique	M. Jacques LACROIX
Vice-président. Trésorier	M. Jean PIEUCHOT
Secrétaire général	Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY
Trésorier adjoint	Mme Michelle HINGANT
Secrétaire administratif	Mme Nicole JOBELOT
Secrétaire	Mme Jaroslava JOSYPYSZYN
Membre	Mme Jacqueline GIRARD
...	M. Philippe LALOUETTE
Rédacteur en chef responsable du bulletin	Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY
Responsable de l'antenne Bretagne	M. Gaël HILY

La reproduction des textes publiés dans ce numéro est interdite.
Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Tous droits réservés. Une copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© **AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES**

17 rue de la Sorbonne 75005 Paris F

I.S.S.N. 1270 - 8291

LE PORCHER DANS LA MYTHOLOGIE CELTIQUE

PHILIPPE WALTER

Médiéviste

le mercredi 20 février 2008, à 18 heures

LA CRUCHE DE BRNO, CHEF-D'ŒUVRE DE L'ART MIROIR DE L'UNIVERS VENCESLAS KRUTA

Directeur d'étude de Protohistoire de l'Europe à
l'E.P.H.E.

le mercredi 26 mars 2008, à 18 heures

DÉCOUVERTES RÉCENTES DANS LES TOMBES À CHAR CHAMPENOISES BERNARD LAMBOT

Archéologue

le mercredi 16 avril 2008, à 18 heures

*Nos conférences sont illustrées par la
projection de diapositives*

**GRANDE SALLE DE CONFÉRENCES
LYCÉE HENRI IV**

23 RUE CLOVIS 75005 PARIS

*métro : Luxembourg, Place Monge.
Cardinal Lemoine*

PROJET DE VOYAGE EN ESPAGNE

Nous projetons d'organiser un voyage en Espagne, sous la conduite du professeur Venceslas Kruta. Il aurait lieu la deuxième quinzaine d'octobre, un grand week-end de quatre jours. Départ Paris-Madrid, puis Soria, Numance, Tiermes... Éventuelle extension de 2 ou 3 jours pour la visite du Prado de Madrid et d'Avila. Les personnes intéressées doivent se manifester dès maintenant. Nous vous tiendrons régulièrement informés.

LE ROI CELTIQUE DANS L'ÉPOPÉE ET LES TRADITIONS

C.R. Conférence de Philippe JOUËT, donnée au Lycée Henri IV
le 7.11.2007, pour les A.E.C.

La définition du roi ne va pas de soi ; la diversité des formes de gouvernement et des conceptions du « corps social » imposent de ne pas raisonner *a priori* mais à partir des documents. Les sources de l'enquête sont essentiellement les récits insulaires irlandais et brittons, mais aussi les vies de saints et les chroniques qui permettent la reconstruction interne et le comparatisme (indo-européen, selon les méthodes éprouvées). On y trouve des scénarios (schèmes narratifs), des notions, des images, des procédures et beaucoup d'énigmes. Les faits historiques que l'archéologie permet d'appréhender ne s'opposent pas à cette entreprise, ils montrent en effet des sociétés celtiques de type « aristocratique », différenciées.

Le principe de gouvernement habituel des sociétés celtiques était la royauté élective. Bien attestée chez les Celtes insulaires, elle avait presque disparu de la Gaule au temps de César. A son arrivée il ne restait que quelques princes chez les Suessions, les Eburons, les Nitiobroges, mais la tendance à l'oligarchie était générale. Le seul souvenir de la royauté irritait les Arvernes au point que Celtillus, père de Vercingétorix, avait été mis à mort pour l'avoir convoitée (*B. G.*, VII, 4). Les descendants des Indo-Européens, héritiers d'une « haute culture non centralisée », refusèrent longtemps toute monarchie autocratique sur le modèle étatique, même dans le cadre urbain : résistance culturelle.

L'archéologie des IV^e et III^e s. av. J.-C., la période d'expansion laténienne, révèle « une société dont la force motrice était une classe militaire disséminée dans de petites agglomérations qui possédaient, peut-être chacune, peut-être par groupes de plusieurs, un chef, dont la richesse est le plus souvent à peine supérieure à celle des autres guerriers (...) On ne peut discerner pour le moment aucune trace d'organisation hiérarchique à un niveau supérieur » (Venceslas Kruta, *Les Celtes*, p. 102). Cet état de fait rappelle celui de la plupart des Indo-Européens, chez lesquels la royauté politique de type proto-féodal s'est substituée progressivement, et sans doute tardivement, aux liens de parenté tribaux (R. M. Rowlett, *Journal of Indo-European Studies*, 1980, pp. 123-163). Il faut donc chercher dans les témoignages classiques et les récits insulaires l'image que les Celtes se faisaient de leurs rois, étant précisé que la dénomination ne saurait constituer un obstacle : on doit considérer comme rois les « têtes », les chefs lignagers, sous différents titres, Ir. *rí*, vxBr. *ri*, Ga. *arglwyd*, *brenhin*, *pen*.

Parmi les correspondances de vocabulaire entre l'indo-iranien, l'italique et le celtique étudiées par A. Meillet et J. Vendryes, le nom du roi est la plus remarquable (J. Vendryes, *MSL*, XX, 1918, pp. 265-285 ; A. Meillet, *Bull. Soc. Ling.*, XX, p. 49). Le nom celtique du roi, de l'indo-européen **rég-*, conservé en indien, latin et celtique (Gl. *-rix*, vlr. *rí*, vxGa. vxBr. *ri*) dénote "celui qui trace la ligne, qui incarne ce qui est droit" (Benveniste, *Vocabulaire des institutions IE*, 2, p. 14 et 15). Il

4 évoque une fonction « plus religieuse que politique », ce que confirme la concen-

tration des *geasa*, les « interdits » qui règlent sa conduite, sur le roi irlandais. Le roi celtique agit dans les trois domaines fonctionnels qui résument le corps social, aussi peut-on distinguer, historiquement, des types royaux plus spécialement nourriciers, guerriers, interprètes du droit, magiciens, etc. Une étude de la royauté celtique doit tenir compte de cette préhistoire. Elle doit aussi considérer le contexte narratif, mythique, épique, politique.

Détenteur d'un charisme lignager remontant aux dieux eux-mêmes, le roi était extrait des groupes supérieurs de l'aristocratie guerrière pour être placé (en théorie) au « tableau de bord » des trois fonctions. L'évolution historique a tendu à le rendre extérieur au cadre trifonctionnel ou à l'intégrer à la première fonction souveraine, dans ses deux aspects juridique et magico-religieux. Le cas du roi Math illustre ce processus : doté de charismes trifonctionnels - l'ouïe merveilleuse et la baguette magique, l'autorité guerrière, le contact permanent avec la fécondité -, il met sa puissance au service du droit. C'est comme représentant de l'aspect juridique de la première fonction qu'il convient de le placer dans l'ensemble tripartite du *Mabinogi de Math* (contre Dumézil, qui l'en exclut) ; l'aspect magico-religieux étant représenté par Gwydion, et le niveau guerrier par Gilfaethwy (cf. *Aux Sources...*).

Le roi est lié à son peuple par tout un réseau de services symboliques et matériels. Socialement et religieusement, il est en rapport avec tous les secteurs de la communauté qu'il incarne : l'Irlande ne connaît pas d'institutions « dépersonnalisées » (D. A. Binchy, *Early Irish Society*, p. 59). Le théonyme *Toutorix* est celui d'un « roi de la *touta* ». L'intronisation royale irlandaise se fait en présence de tout le peuple. L'Irlande a distingué le roi suprême, *ard rí*, régnant à Tara sur toute l'île, du *rí cóicid* « roi de province » et du *rí túaithe*, roi de « cité », Ang. « *petty king* ». L'*air-rig* était un « roi en second », *ruirech* est un simple terme de politesse. On estime que l'institution de l'*ard rí* est récente et liée à des revendications lignagères (F. J. Byrne, *Irish kings and High-Kings*), le premier prétendant étant Máel Sechnaill en 862, mais la conception est très ancienne : ce haut-roi correspond au cercle d'appartenance de la nation, institutionnellement peu contraignant.

La royauté de Tara était mythique. Le pouvoir du roi irlandais n'était pas

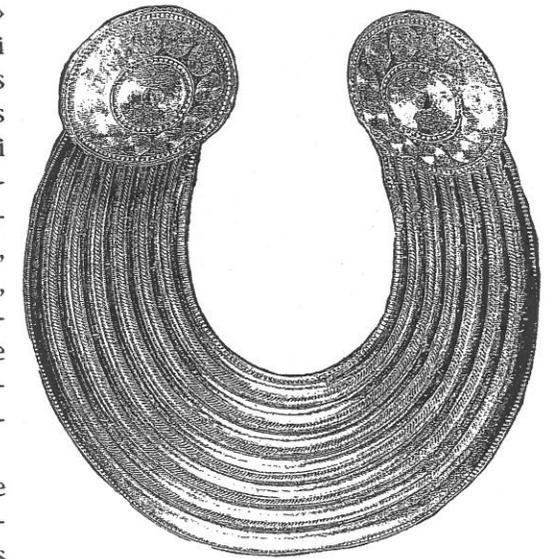


Fig. 1. - Collier royal en or trouvé à Gleninsheen.
Comté de Clare, Irlande.

absolu mais limité par l'aristocratie, les solidarités claniques et lignagères, les contraintes culturelles imposées par la tradition, *geasa* et normes éthiques que rappellent les *Préceptes*. La royauté celtique était très éloignée de l'autocratie. La légitimité, reconnue, disparaît en cas de mauvais gouvernement.

La succession royale concerne l'ensemble de la grande famille et peut se faire au bénéfice d'un neveu aussi bien que d'un petit-fils ou d'un autre parent : Pryderi marie sa mère Rhiannon à son oncle Manawydan pour lui procurer la jouissance d'un royaume (*Mabinogi de Manawydan*). En Irlande, quiconque avait eu un arrière grand-père roi était éligible au trône, ce qui, vu la complexité des alliances sur plusieurs générations, ne simplifiait pas le tableau. Différentes instances veillent à la probation des qualités du prétendant roi (Ir. *tánaise rí*g, *tánaiste* « héritier présomptif », « second », Ga. *gorthrychiad*). Une procédure d'intronisation attestée en Irlande comprenait, suivant Giraud de Cambrie, le sacrifice d'un cheval, un bain et un repas communautaire. On a découvert sur le tertre royal d'Ulster à Emain Macha les traces d'un rituel, probablement d'inauguration, qui avait donné lieu à la confection d'une forêt de troncs d'arbres incendiés, peut-être en raison d'une symbolique de la rénovation.

L'alternance de deux lignées est parfaitement admise dès lors qu'un roi figure parmi les aïeux du prétendant. L'Irlande a connu la *double royauté* par alternance ou partage du territoire (*comf.laith*, *comríge*). La dualité mythique du pouvoir royal répond sans doute à un modèle cosmique (A. et B. Rees, *op. cit.*, p. 100 à propos des deux moitiés de l'Irlande, de l'ancêtre mythique Érémon et des deux Éber). Historiquement, les Eburons avaient deux rois (César, *B. G.*, 5, 24, 4) mais il n'est pas sûr que cet usage soit ancien. En fait, certaines situations mythologiques suivent le modèle de la royauté dioscurique (Éber, Lludd et Llevelys). Les *légendes royales* irlandaises visent à glorifier l'ancêtre d'une dynastie régnante. Elles font l'objet de ce qu'il est convenu d'appeler le « Cycle des rois ».

La Souveraineté de l'Irlande est l'épouse du roi qui s'en empare (Mac Cana, *EC VII et VIII* ; Rees, *Celtic Heritage*, p. 74 ss). Sa tutrice mythique, conservée par l'épopée, est la reine Medb l' « Enivrante », celle qui exige de ses nombreux prétendants qu'ils soient « sans jalousie, sans peur, sans avarice » (Fonctions 1, 2, 3). Elle est différente de la Puissance (*Flaith*), insaisissable, qui se manifeste par un grand cri lors de l'intronisation. L'accession à la royauté est représentée par l'union symbolique du prétendant et de la puissance souveraine. Ainsi Mór Muman, la « Grande de Munster », s'unit successivement à différents Eoganacht de Cashel ; Lugaid Mac Con et Cormac rencontrent Éire ; Niall Noígíallach rencontre *Flaithius*.

Le roi doit être marié. Les hommes d'Irlande objectent à Eochaid qu'ils n'assisteront pas au festin de Tara avec un roi sans reine. Le couple royal incarne l'image du roi et de la Souveraineté, qui explique les expressions Ga. *priod Prydain* « époux de la Bretagne » et Ir. *banais ríge* « noces royales », rite d'inauguration, sanctionné par un *file*, attesté au XVI^e siècle (Dillon, *Celtica*, X). Le veuvage du roi (Conn) ou la dissociation des couples (par exemple dans le *Mabinogi de*

Manawydan) est une figure de l'eschatologie.

Le roi doit être exempt de tares disqualifiantes. La perfection physique et mentale est exaltée dans la personne de Conaire : « Il n'y a pas de défaut en cet homme, que ce soit de complexion, de forme ou de vêtue ; de taille, de convenance ou de proportion ; pour ce qui est des yeux, des cheveux ou de l'éclat ; de la sagesse, de l'habileté ou de l'éloquence ; qu'il s'agisse des armes, de l'équipement ou de l'aspect ; que ce soit pour la splendeur, l'abondance et la dignité, le savoir, la valeur ou la lignée » (*Togail Bruiden Da Derga*, § 102). Nuáda mutilé d'un bras ne peut plus régner. La vérité n'est en effet qu'un cas particulier du bon ajustement, source de charismes.

La naissance du roi est annoncée par des prodiges. Celle de Conn aux-Cent-Batailles s'accompagne d'un véritable renouveau des institutions traditionnelles : redécouverte des arbres sacrés d'Irlande, naissance de lacs, enseignement de Fintan, etc.. La responsabilité cosmique du chef se traduit par l'influence bénéfique du bon souverain : il modère le vent et la pluie, favorise la fertilité des bêtes et des plantes. Sous Eochaid Mac Erca « il n'y eut pas de pluie en Irlande de son temps, sinon de la rosée ; il n'y eut pas d'année sans moisson ; les mensonges furent bannis d'Irlande pendant tout ce temps. C'est lui qui appliqua le premier la loi de justice ». On dit la même chose de Meliau de Cornouaille (VI^e s.). Inversement, le roi mauvais ou simplement usé par le pouvoir déchaîne contre lui les éléments et provoque la disette. Il convient toutefois de ne pas mésinterpréter la symbolique solaire, volontiers reconnue dans plusieurs légendes royales d'Irlande. Chez les Celtes, pas plus que chez les autres Indo-Européens, le roi n'est directement assimilable au soleil. C'est la Souveraineté canéphore, par exemple dans le récit *Baile in Scáil* qui a l'aspect d'une déesse solaire, plus précisément aurorale. L'imagerie solaire du roi se justifie indirectement par l'*homologie entre la carrière royale et le cycle quotidien et saisonnier*, qui fait de la fin du règne un « crépuscule ».

L'efficacité royale, le « vrai du puissant », *fir flathemon*, éloigne du royaume les fléaux tripartis (C. Watkins, *Modern Philology*, XLIV, 137). C'est le versant actif de la définition du bon roi donnée par la reine Medb. Le roi Brutus, éponyme des Bretons selon l'*Historia Regum Britanniae*, est trifonctionnel. Inversement, le *Mabinogi de Branwen* expose les trois fautes fonctionnelles du roi Matholwch, montrant ainsi négativement la part prise par le souverain aux diverses activités sociales (Jouët, *L'Aurore...*).



fig. 2. - Chaussures recouvertes de feuilles d'or, vraisemblablement utilisées lors de l'intronisation des rois. Tombe du Prince de Hochdorf, Allemagne.

La fonction centrale du roi lui vaut d'être entouré de précautions, de limitations, que l'on peut à bon droit rapprocher de celles qui s'attachent à Rome au *Flamen Dialis*, avec cette différence notable que les injonctions rituelles frappent à Rome le flamine et chez les Celtes le tenant du pouvoir politique. Ce sont les *geasa* qui enserrant le roi dans un réseau de contraintes symboliques et religieuses. Leur contrepartie positive, estime A. Bachellery, consiste en dons naturels, *buada*. On peut alors parler de royauté sacrée. Un ancien traité énumère plusieurs : le roi de Tara doit être levé avant le soleil, ne peut arrêter un vendredi son voyage en Mag Breg ou traverser Mag Cuillinn après le coucher du soleil ; il ne peut davantage poursuivre une armée dans Áth Maigne le mardi qui suit Samain, etc... Le viol des *geasa* provoque et accompagne l'eschatologie royale (ci-après). Un exemple développé en est fourni par la mort du roi Conaire selon l'extraordinaire récit *Togail Bruidne Dá Derga*.

Le récit *Aided Cheltchair* réserve au roi Conchobar le soin d'agencer les procédures juridiques et rituelles qui doivent purger son royaume des fléaux trifonctionnels qui menacent de le ruiner.

Dans une société de tradition orale, le droit repose sur la coutume et la jurisprudence (D. A. Binchy, *op.cit.*, p. 63). Porteur d'un nom qui dénote la rectitude, le roi est par nature ce que le Pays de Galles appelle un *brenhin / teyrn teithiawc*, un « chef inné » (Ir. *techte*). La justice du roi s'exerce dans les formes traditionnelles. Le roi Conchobar consacrait aux jugements et aux « arrangements du peuple » deux jours par semaine (*Ancient Laws of Ir.*, IV, p. 334). Parfois, mais pas dans tous les textes, le roi est conseillé par des spécialistes, des druides (« ceux qui savent fidèlement, certainement, *true-knowing, treu-wissenden* »), dont l'office obligatoire est de rappeler la coutume, les généalogies, etc. Mais, contrairement aux clichés de la celtomanie, le druide ne s'aventure pas dans l'Autre Monde ni ne manipule les *sacra*. Dans tous les récits, cette tâche revient au roi-héros (Pwyll, Art, Cormac) ou au héros qualifié (Nera). Voir Y. Guéhennec, *Les Celtes et la parole sacrée*, éd. Label L. N.

Dans une conception ancienne, le roi est l'enjeu du combat. Qu'il vienne à manquer, à être tué ou fait prisonnier, ses troupes se tiennent pour vaincues. Une ancienne version de *l'Expulsion des Dési* souligne l'incompatibilité des deux états de champion et de roi. Cependant l'adage irlandais déclare qu'« on ne gagne pas une bataille sans le roi », c'est-à-dire sans l'assistance d'un des charismes royaux.

Les qualités royales sont l'objet d'eulogies - et ses défauts de satires -, dont la fonction n'est pas descriptive mais normative. Il s'agit de rappeler et d'entretenir une référence exemplaire. On a relevé l'éloge triparti que les bardes rendent à Maelgwn Gwynedd dans *l'Histoire de Taliesin*. Les qualités et attributs exigés du roi se retrouvent dans un poème du *Dindhenschas* consacré à l'If de Ross, l'un des arbres sacrés de l'Irlande. Préceptes de Cúchulainn à son fils adoptif Lugaid, futur haut-roi d'Irlande : « Ne sois pas querelleur... fougueux, sans dignité, hautain... peureux, violent, prompt, téméraire. Ne laisse pas expirer les délais de la prescription contre une injustice. Que les juristes soient consciencieux et justes

en ta présence ! (...) Ne réponds pas avec orgueil. Ne te moque de personne (...) Suis les lois posées par les ancêtres. N'aie pas le cœur froid pour tes amis. Sois vigoureux contre tes ennemis (...) N'opprime personne (...) Que ta justice ne soit pas corrompue par les passions des hommes » (trad. d'Arbois).

Le roi des dieux Túatha Dé Danann (TDD) est en Irlande *Núada*. La perte d'un bras dans une bataille l'empêche de régner, ce qui amène son remplacement par Bres, le roi avare des paysans soutenu

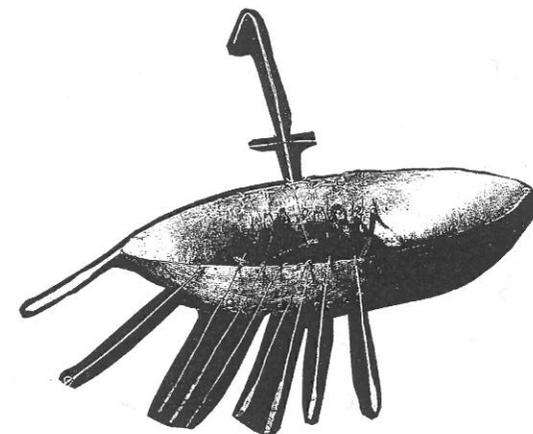


fig. - 3. Petite barque en or, évoquant « le voyage de Bran » aux Îles Bienheureuses. Broighter. Conté de Derry. (Irlande).

par les démons Fomoir. Contrairement à l'idée reçue, c'est bel et bien une *mutation disqualifiante* qui repose sur une image : celle du Ciel diurne diminué durant la partie sombre de l'année : épisode majeur de la religion cosmique et scénario d'eschatologie qui trouve des parallèles indo-européens bien identifiés. Bres, qui connaît les secrets de l'agriculture, est l'enjeu des affrontements et sera épargné (dans un contexte rituel assorti d'un jeu verbal). *Núada* sera guéri par un couple de Dioscures médecins, les fils de Dían Cécht (voir Jouët, *Aux Sources...*). Une autre figure de Dioscure, Lug, d'abord extérieur aux TDD, mobilisera brièvement les fonctions supérieures des dieux à la veille de la bataille. Bien que Lug ne soit pas roi, le fait qu'on le tienne pour l'ancêtre de nombreuses maisons nobles d'Irlande peut relever de la royauté dioscurique. On ne saurait trop rappeler que les récits mythologiques de la Celtie insulaire associent étroitement le cosmique et le politique, même dans le cas de l'épopée. L'Autre Monde a aussi des rois, retiré par-delà les flots tels Oirbsen-Manannán, ou sous la terre, comme l'Arawn des Gallois. Ce sont les gardiens d'un été captif et des richesses que seul le héros peut conquérir. Ainsi le jeune Art fils de Conn doit-il amener en Irlande *Delbcháem* « Belle-Forme », pour sortir le royaume de la décadence et du malheur. Cette *Delbcháem*, abstraction active, représente un idéal politique, social, esthétique, et une figure de la belle saison de l'année. Elle relève de deux religions au moins : la politique (royale et sociale) et la cosmique (saisonnière et communautaire), avec leurs rituels bien identifiables sous le vêtement du conte, ainsi que des préoccupations lignagères propres à Conn, Art et, plus tard, Cormac.

Le mauvais chef est condamné par quantité de récits dans tout le monde indo-européen : rois mal conseillés, avares, mauvais nourriciers que guette une fin tragique. La fin d'un règne a représenté pour les Celtes un drame fondamental dont témoignent de nombreux récits mythiques. Un exemple célèbre est celui

de Muirchertach. Séduit par une mystérieuse fée, Sín, qui déclare se nommer « Soupir, Tempête, Nuit-d'Hiver », etc., le roi accepte de la prendre pour épouse à la place de la reine légitime. L'étrangère exécute de grands miracles, créant à volonté de la nourriture magique. Elle fabrique pour Muirchertach des armées végétales qu'il est le seul à voir et à combattre. Une nuit d'après Samain, le roi viole la condition de leur accord en prononçant le nom de la fée. Peu après surviennent des visions funèbres, dont celle du grand-père du roi. Sín boute le feu au palais, assiégé par une armée de fantômes. Muirchertach se réfugie dans un tonneau de vin où il périt, noyé, brûlé et percé de coups à la fois, suivant la procédure mythique de la « triple mort ». Le drame se joue sur les deux niveaux, *cosmique*, car Sín est une incarnation des forces naturelles qui marquent à Samain la fin du cycle, et *politique* car elle était venue venger les siens tués jadis par Muirchertach. Le récit établit une homologie totale entre le cycle politique et le cycle saisonnier. Un autre récit largement développé, le *Togail Bruidne Dá Derga*, raconte le viol de ses *geasa* par le roi Conaire Mór. Suivant d'autres textes, tels les *Aventures d'Art*, la mort de la reine amorçe l'eschatologie et la discorde générale, que renforcent disette et intervention pernicieuse de l'Autre Monde.

Sur cent dix rois énumérés par le texte *Flaithiusa hÉrenn*, quatre-vingts ont été tués par leur successeur, ce qui interdit une explication historiographique par des conflits féodaux et amène l'hypothèse d'une mort rituelle (Macalister, *Proceedings of the RIA XXXIV*, C, 326 ss). Ces récits de morts royales ont un contenu rituel évident qui s'explique par le statut religieux du roi indo-européen. Au sujet de la « mort sacrificielle du roi », C. Ramnoux interroge : « Ne reste-t-il pas possible encore que le *meurtre du Roi* ait été perpétré à certaines époques, joué à d'autres, et raconté aux plus basses ? » (*Le Grand Roi d'Irlande*, pp. 72 et 135-152 ; *Ogam V*, 1953 et VI/5, 1954, p. 209 ss).

Philippe Jouët a identifié l'équivalent du *regifugium* (et des *Poplifugia*), procédure romaine de renouvellement de la royauté, en Irlande par le récit *Airne Fíngin* et en Bretagne par le *Mabinogi de Manawydan*.

Pour C. Ramnoux, « les saints d'Irlande ont dû considérer l'institution royale, avec son prestige et ses rites, comme une chose à recouvrir : elle conservait par elle-même un dangereux potentiel de paganisme, et pour elle une séquelle de pratiques de qualité religieuse équivoque ». La centralité du roi, son rapport organique et religieux avec l'ensemble du corps social et la terre d'Irlande, ne pouvaient subsister tels quels. Les « fils de rois » engagés dans les bandes juvéniles de *fianna* n'étaient pas non plus en odeur de sainteté. La *Vita prima* de Brigid (VII^e-VIII^e s.) les qualifie en majorité de « serpents » et de « fils de la mort ». Il est certain par ailleurs que l'histoire des rois irlandais du V^e au VII^e siècle interfère souvent avec l'hagiographie. On en dirait autant des chefs brittoniques, un exemple extrême étant Vortigern, tyran réprouvé en Bretagne, saint en Bretagne l'étavienne (armoricaine). C'est que la royauté, quelque limitée que fût son pouvoir, se trouvait au cœur de la société païenne. Significatif est le récit chrétien de la Mort de Cellach de Cillala qui évoque les luttes d'influences autour de la royau-

té : Cellach, fils du roi de Connacht Eoghan Bél, étudiait auprès de saint Ciaran (mort en 548) à Clonmacnois. Il quitta le monastère pour succéder à son père, malgré la malédiction de saint Ciaran. Contraint par Guaire, Cellach dut s'exiler puis revint auprès de Ciaran pour recevoir les ordres. Devenu évêque, il refusa de se réconcilier avec Guaire, qui décida de le faire assassiner par prudence politique. Cellach tenta de fléchir les envoyés de Guaire, en leur recommandant entre autres de se révolter contre Guaire et de se réfugier à Clonmacnois ou chez les deux fils du haut-roi d'Irlande. Mais ni les promesses ni les malédictions n'y firent rien, l'évêque Cellach fut tué au matin. Les bêtes sauvages qui mangèrent tant soit peu de son cadavre moururent toutes sur l'heure par un miracle. Les vlr. *ri* et *Ga. ri* seront souvent utilisés pour désigner le dieu chrétien.

oooOooo

À l'issue de la conférence, diverses questions ont permis de préciser la notion de centralité (idéale mais très relative), de vérité (charisme inné, lignager, cas particulier du « bon ajustement »). Le Pr Venceslas Kruta a rappelé le statut des « princesses celtiques ». Philippe Jouët estime que des femmes de la haute aristocratie, héritières pour une raison ou une autre d'un prestige lignager, étaient reconnues par leur parti (clans, alliés, clients, etc.) comme des équivalents de roi. Cette réalité politique a pu s'appuyer sur des conceptions religieuses : la reine est indispensable à l'exercice de la puissance. Sans elle, pas de société viable. Deux figures mythiques ont dû contribuer à construire la stature de certaines reines historiques (outre leur charisme propre) : celle de la souveraineté (Medb) et celle de l'Aurore donneuse de biens, inaugurale, patronne des poètes, etc. Les princesses des récits mythiques et épiques sont très souvent décrites comme des aurores et doivent à cette entité une partie de leur biographie (Etain, Riannon la « Grande-Reine »). Ce serait alors l'ensemble du peuple en armes qui représenterait le pôle masculin de la souveraineté politique (dans une situation d'urgence, comme sous le règne de Boudicca). La promotion politique de femmes d'exception représenterait alors un appel direct à la souveraineté et à la puissance. Dans quel contexte ? Urgence politique, crise, désir de conserver pour la *touta*-des charismes (dons des dieux), que de mauvaises alliances risqueraient de mettre en des mains hostiles ?

LA RÉDACTION

NOTE :

Rappelons à nos amis que deux ouvrages de Philippe JOUËT viennent de paraître chez l'éditeur Yoran Embanner à Fouesnant :

L'AURORE CELTIQUE DANS LA MYTHOLOGIE, L'ÉPOPÉE ET LES TRADITIONS. 2007, broché, 480 p, 15x21 cm, 36 €.

AUX SOURCES DE LA MYTHOLOGIE CELTIQUE. 2007, broché, 445 p. 15x21, 34 €

Vous pouvez les commander chez l'éditeur, au prix de 60 € les deux volumes, vous recommandant des A.E.C. On peut aussi les trouver à Breizh, 10 rue du Maine, 75014, Paris, ainsi que L'ATLAS DES PAYS DE BRETAGNE du même auteur..

L'INSPIRATION CELTIQUE CHEZ SHAKESPEARE

Au Théâtre du Nord-Ouest Parisien, de jeunes troupes de comédiens ont interprété, durant la saison d'hiver, l'intégralité des œuvres de Shakespeare, il n'était pas question de manquer un tel événement, d'autant que Shakespeare est rarement joué et si, par exception, il est à l'affiche, cela tourne à la catastrophe, comme pour « *Le Roi Lear* » au Théâtre de l'Odéon en 2006, diffusé le 29 septembre 2007 sur Arte. Ce soir-là, il nous fut impossible de supporter longtemps la manière dont Shakespeare fut maltraité, dans des décors sales et des costumes d'avant la dernière guerre, le roi Lear était joué par un Michel Piccoli très mauvais, dans une mise en scène d'André Engel, affreusement vulgaire.

Heureusement, la B.B.C. avait enregistré en 1980 la série des œuvres complètes de Shakespeare, elle fut diffusée en France à partir de 1981 sur FR 3. C'est sans doute la meilleure réalisation shakespearienne que nous ayons vue, tant par les décors, les costumes, la mise en scène et surtout l'interprétation masculine, digne des plus grands tragédiens, et féminine d'une finesse et d'un humour qui restituent tout le charme des comédies de Shakespeare.

Nous avons revu avec plaisir plusieurs de ces pièces, *Hamlet*, *Macbeth*, *La Sauvage* (Mégère ?) *Apprivoisée*, *Roméo et Juliette*, *le Marchand de Venise*... au petit Théâtre du Nord-Ouest Parisien et nous décernons à ces courageuses troupes de comédiens les louanges qu'elles méritent. Ces jeunes (et moins jeunes) ont du talent, il leur en faut pour interpréter ces textes superbes et difficiles ainsi que pour attirer et retenir les spectateurs dans ce vieux petit théâtre en sous-sol, qui n'est guère confortable. Mais l'ambiance y est rare, les spectateurs sont tous des passionnés, ils se répartissent autour de la scène, souvent même assis sur le sol. Les acteurs sont parfois si près que l'on pourrait les toucher.

Shakespeare avait une parfaite connaissance des mythes celtiques. Il est vrai qu'il était Gallois, né à Stafford-sur-Avon, dans un pays imprégné de civilisation celtique, il avait épousé une Galloise, Anne Hathaway, auprès de laquelle il ira finir ses jours. Son enfance a certainement été bercée par des contes celtes issus des Mabinogi gallois et des épopées irlandaises. Il en a fait le socle de son talent. Ses connaissances et sa culture nous révèlent des valeurs que nous aurions pu croire perdues ou oubliées. Lorsqu'il écrit « *...la Reine de la nuit, trois fois couronnée...* » c'est la lune que nous voyons, avec ses trois phases ; l'expression est d'une simplicité et d'une beauté éblouissantes.



fig. 1. - Image des trois sorcières pour *Macbeth*. *Contes et légendes*. F. Nathan.

Nous avons principalement rencontré des influences celtiques dans *Le Songe d'une Nuit d'Été*, dans *La Tempête*... Mais on peut facilement en trouver dans *Roméo et Juliette*, *Macbeth* et d'autres encore.

Le Songe d'une Nuit d'Été se déroule une nuit de solstice, dans une forêt peuplée de fées, de nymphes, d'elfes et de lutins. Obéron, le Roi des fées, se querelle avec son épouse, Titania, parce qu'elle ne veut pas lui prêter son page. Pour se venger, Obéron demande à son lutin Puck de lui procurer « *la fleur d'Occident, jadis d'un blanc de lait, aujourd'hui devenue rouge par les blessures de l'amour* », dont le suc, posé sur les paupières d'une belle endormie, la rendra follement amoureuse du premier homme qu'elle verra à son réveil. Ce suc est un philtre d'amour, comme celui qui rapproche à jamais Tristan d'Iseult.

Le malicieux lutin Puck ne posera pas seulement le filtre d'amour sur les paupières de Titania, mais sur les paupières de plusieurs couples d'amoureux, ce qui aura pour effet de mélanger les intrigues et les couples qui se retrouvent tous dans la forêt, introduisant même dans l'histoire la Reine des Amazones. Hermia retrouve Lysandre, son amoureux éperdu qu'elle fuyait ; Hélène est avec Démétrius ... À la fin de cette nuit de folies, Obéron délivre tout le monde du sortilège ; tout se termine par trois mariages dans une aurore qui évoque le réveil cosmique de la nature au printemps. Tout est bien qui finit bien.

Dans *La Tempête*, Shakespeare s'inspire évidemment des mythes gallois lorsque le duc de Milan, dépossédé de son trône, se retrouve avec sa fille dans une île bienheureuse, c'est un magicien que l'on peut rapprocher de Merlin. Comme ce dernier, le duc vit dans une grotte et transforme les destins, avec l'aide d'Ariel, son génie de l'air, parallèle de Puck du *Songe d'Une Nuit d'Été*. Il provoque une tempête qui attire ses ennemis dans son île, ce qui va lui permettre de régler tous ses problèmes.

Dans *Peines d'Amour Perdues*, les trois princes, qui ont juré de consacrer trois années à leurs études, oublient leur serment au réveil du printemps, retour de la vie et de la sève, pour s'abandonner à l'amour des trois princesses. Dans *Roméo et Juliette*, drame de l'amour, il glisse une note de fantaisie avec l'intrusion de Mab, Reine des Songes, qui favorise les belles histoires d'amour. Dans le sombre drame de *Macbeth*, on découvre encore un apport celtique avec les trois sorcières qui paraissent au début. Ce sont les tisseuses du destin de Macbeth, elles lui prédisent une longue vie, jusqu'à l'apparition de la forêt en marche ... On trouvait déjà ces personnages de sorcières qui filent le destin des hommes sur le trône cel-

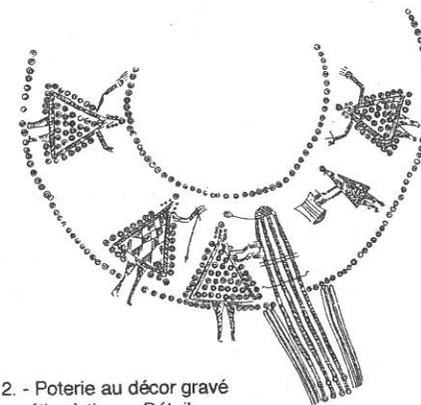


fig. 2. - Poterie au décor gravé d'un métier à tisser. Détail. Sopron, Hongrie. VII^e s. av. J.-C.

tique de Verrucchio, en bois sculpté, du VII^e s. av. J.-C. Dans *Un Conte d'Hiver*, le cœur de la pièce est le *Temps*, thème éminemment celtique, il est au centre de l'histoire, il métamorphose la première partie d'une histoire dramatique, la reconstruisant en comédie dans la seconde partie. Le temps est bénéfique bien qu'il ne « compte » pas. Le Temps est une divinité magique bienfaitrice qui transforme un sombre drame en conte de fées où, naturellement, tout se termine bien. *Comme il vous Plaira* pourrait aussi bien avoir pour titre *Un Conte de Printemps*, tout se passe dans la forêt des Ardennes et tout se termine comme dans un conte de fées, par un quadruple mariage et une joyeuse ronde d'amoureux au printemps. N'oublions pas *Cymbeline*, histoire écrite autour du roi celte *Cunobelinus*, neveu et héritier de *Cassivellaun* qui fut le grand ennemi de César lors de son essai de conquête de l'île de Bretagne.

L'inspiration shakespearienne et celtique est dans le vent de l'histoire avec le film d'Éric Rohmer qui vient de sortir, *Les Amours d'Astrée et de Céladon*. Éric Rohmer s'était déjà inspiré de Shakespeare dans son *Conte d'Hiver*, il persiste et signe avec ce nouveau film ; tout se passe dans une forêt, sur les bords calmes d'une jolie rivière, la vallée de la Sioule miraculeusement préservée, et dans un beau décor d'arbres printaniers. L'action est tirée de la gigantesque pastorale d'Honoré d'Urfé, éditée entre 1607 et 1627, dont presque personne parmi nous ne pourrait plus lire les 6000 pages. Nous y trouvons une Gaule encore païenne, avec ses druides et ses dieux celtiques, des bergères et des bergers... Tout fait songer à *Comme il vous Plaira*. Les femmes y sont dominantes. On ne perd rien des dialogues, directement tirés d'Honoré d'Urfé, car ils sont bien « dits », ce qui est rare aujourd'hui. Les acteurs sont jeunes et d'une beauté antique, la vedette féminine a le visage de la Déesse du Printemps de Botticelli (fig. 2). Comme dans *La Nuit des Rois*, les rôles de travestis sont parfaits, Andy Gillet a vraiment l'air d'une fille, sans que l'on puisse y déceler rien d'équivoque. Le château est de l'époque de Henri IV, ce qui n'est pas gênant, bien que l'action soit censée se dérouler au IV^e siècle. Applaudissons sans réserve Éric Rohmer, cinéaste cultivé qui, à 87 ans, a su faire renaître en images, et par de beaux textes, les légendes d'antan.

Par leur immense portée de rêve, par la profondeur de leur pensée, les œuvres de Shakespeare, comme celles d'Éric Rohmer, sont accueillies aujourd'hui avec un grand bonheur par une jeunesse en quête de renaissance. Dans notre monde désenchanté, notre âme mélancolique goûte avec un plaisir immense la rosée céleste de leur message.

JEAN PIEUCHOT



fig. 2. - La Déesse du Printemps, de Botticelli.

CULTURE ET DIFFUSION DE LA VIGNE ET DU VIN EN GAULE CISALPINE

On ne connaît pas les débuts de la culture de la vigne en Gaule, mais on sait que les Gaulois inventèrent aux environs du V^e s. av. J.-C., les tonneaux de bois cerclés pour conserver et exporter leurs vins. En outre, on sait que le vin était lié au sacré, Rabelais reconnaissait une valeur initiatique à l'ivresse du vin. La Porte Saint-Denis à Paris est l'ancienne *Porta via S. Dionysi*, elle menait aux hauteurs de Montmartre où l'on célébrait les Dionysies, les vignes sont encore là pour en témoigner. Philippe Walter a écrit « *L'île des Pommes, que l'on appelle l'île Fortunée... donne des moissons abondantes et des raisins* ». On trouve trace sur notre sol des cultes anciens, ils étaient célébrés sur des sites où sont cultivés nos grands crus. Il y eut un dolmen au sommet du Clos-Vougeot, des pierres sacrées à Montrachet, Beaune fut un Belen « où tous les vins sont bons » dit une chanson de la guerre de Cent Ans, Mercurey est un ancien lieu de culte consacré à Mercure, Pomone fut célébrée là où est aujourd'hui Pommard. Nous pourrions presque tous les citer. Voilà pourquoi nous avons jugé important de revenir sur les conférences données par le professeur Filippo-M. GAMBARI, en février 2002 à l'EPHE, qui remet les pendules à l'heure du vin nouveau.

Le commerce du vin était, avec l'artisanat, un facteur économique important dans les rapports entre Celtes et Étrusques, beaucoup plus que les figues sèches et l'huile mentionnées par Pline l'Ancien, exportées par l'Helvétie Élicon pour, disait-on, attirer les Gaulois en Italie.

Les vignobles cultivés durant l'Âge du bronze semblent s'être cantonnés dans les limites de la ligne des Apennins, entre l'Émilie et la Toscane. La diffusion progressive de la viticulture en Italie du nord s'est faite au cours du I^{er} Âge du Fer, sans doute en raison de l'amélioration du climat. On voit, dans les tombes de la civilisation de Golasecca, à partir du VII^e s. av. J.-C., se multiplier les coupes et les gobelets destinés aux boissons. Il est difficile d'imaginer que seuls les vins d'importation aient pu satisfaire à une consommation si répandue.

Les témoignages fournis par les restes de raisins cultivés sont fréquents dans les fouilles de l'Italie du nord, les pépins et les sarments de vignes cultivés sont bien documentés à partir du VII^e s. av. J.-C. À la même époque, la vigne est représentée sur les stèles des nécropoles de Bologne et dans l'iconographie de « l'Arbre de vie ». On y découvre le commerce des grandes amphores étrusques, les restes d'une épave de bateau ont révélé l'usage du réseau fluvial pour le transport des vins de qualité. Le vin était transporté sur le Rhône par les Massaliotes jusqu'à Avaricum (Bourges) capitale des Bituriges.

Avec l'élargissement de la consommation, on assiste à l'implantation de vignes en Émilie, près des ports, le long de la côte Adriatique et en Transpadane. À partir du VI^e s. av. J.-C. les cépages étrusques semblent s'être bien acclimatés dans les zones intérieures et dans les Apennins, où ils pouvaient très bien affronter les rigueurs du climat cisalpin.

Les Étrusques ont certainement joué un rôle, dans le monde celtique, pour la diffusion du vin et l'idéologie du banquet. Les sources anciennes les accusent d'avoir provoqué la grande invasion gauloise vers Rome au début du IV^e s. av. J.-C.

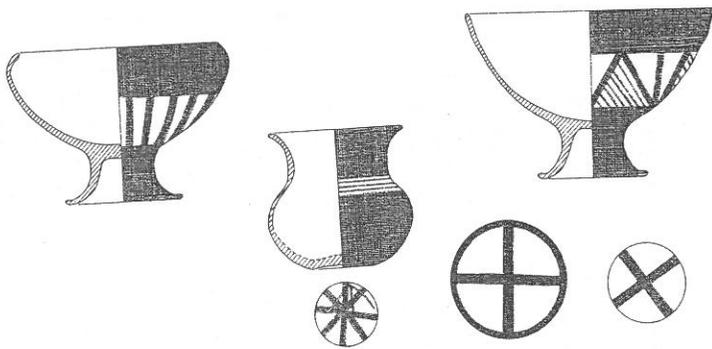


fig. 1 - Coupes, gobelet et fonds de céramique. Culture de Golasecca.

Le récit de Tite-Live rapporte que les Gaulois seraient venus en Italie, attirés par les vins proposés par Arruns, citoyen de Chiusi. Plin connaît le récit de Tite-Live et se souvient de l'arrivée de groupes Helvètes dans la région des Lacs. On dit que la *furor* guerrière des Gaulois était liée à leur goût pour la consommation du vin.

Parallèlement aux traces de relations étroites entre Étrusques et Gaulois de Transpadane, l'archéologie a découvert, en Piémont, des preuves de l'importation d'amphores à vin d'Étrurie jusqu'au pied des Alpes occidentales, dès la fin du VII^e s. av. J.-C. Les analyses faites à Castelletto Ticino ont révélé dans les habitats gaulois, des pépins de raisin cultivé et des pollens de vignes cultivées. Les terrasses de Castelletto ont un climat favorable à la vigne. Les premiers vignobles provenaient probablement de cépages d'Émilie, importés directement d'Étrurie, peut-être cherchait-on à les greffer sur les vignes sauvages locales afin d'améliorer leur résistance, peut-être au prix d'une baisse de qualité.

La diffusion de la viticulture correspond *grosso modo* au règne de Tarquin l'Ancien, elle fait partie des échanges économiques entre les populations celtiques locales et les Celtes transalpins. Entre le parcours maritime et le transport sur le réseau fluvial de la Cisalpine, les marchandises devaient passer les Apennins par portage, probablement entre la Toscane du nord-ouest et l'Émilie occidentale.

La civilisation de Golasecca entre le VII^e et le VI^e s. av. J.-C. pratique les rites du banquet, la vaisselle est fréquente dans le mobilier des tombes avec de nombreuses variantes de vases à boire et la série des coupes sur pied. À l'Âge du Fer, la forme typique des gobelets, répandus jusqu'à l'Aquitaine, résulte de l'évolution des formes depuis l'Âge du Bronze. Ils sont liés à la consommation d'une boisson pure et en quantité modérée, chaque gobelet ne peut contenir que 18 à 20 cl maximum, ce qui est une nette réduction par rapport aux périodes précédentes. On peut penser que la consommation de la bière pure explique la tendance des Celtes cisalpins et transalpins à consommer le vin pur, non résiné, dans un verre de taille réduite, selon un goût qui s'imposera progressivement dans le monde romain. Il est vraisemblable qu'au VI^e s. av. J.-C. la population de Golasecca com-



fig. 2 - Coupes et gobelets de la Culture de Golasecca. VII^e VI^e s. av. J.-C.

mençait à boire du vin pur dans les gobelets à bière, au V^e siècle ils changent de forme et deviennent de vrais verres à vin.

Des pépins de raisin cultivés du V^e s. av. J.-C. sont présents à Tortona au sud du Pô, petit centre ligure entre l'aire de la civilisation de Golasecca et le comptoir étrusque de Genua. On trouve des pépins de raisin semblables, mais un peu plus petits, au IV^e siècle, à Vislaro dans les Alpes au nord-ouest de Turin, dans un établissement des Celtes Taurins.

La tradition de la labrusque (*labrusca*), mot d'origine ligure signifiant « vigne sauvage » se reliant aujourd'hui au nom d'un vin de l'Italie du nord, le lambrusco, était déjà importante en Gaule Cisalpine vers le milieu du deuxième millénaire, où l'on assiste à la croissance, poussée intentionnellement, de la vigne sauvage à l'intérieur des habitats. Il est probable que l'affinage progressif des vignes sauvages ait préparé les populations de la Gaule Cisalpine à accueillir la viticulture à l'Âge du Fer, et ait fourni des cépages pour des greffes qui ont créé de nouvelles espèces de vignes en Italie du nord, acclimatées dans la zone des Alpes.

On distingue deux techniques de viticulture antique, elles sont encore présentes dans le paysage rural d'aujourd'hui : la culture sur soutiens morts, c'est-à-dire sur de hautes perches, réalisée à l'origine sur des basses souches et liée, à l'époque romaine, aux vignobles réputés. On pratiquait aussi la culture avec longs sarments sur soutiens vivants, c'est-à-dire sur des arbres appelés les « maris » de la vigne. La diffusion de cette méthode en Gaule Cisalpine occidentale est l'indice de l'origine étrusque de cette technique.

Le dieu étrusque *Fufluns* ou *Pupluns* est étroitement lié au nom latin du

peuplier (*populus*) qui n'est pas d'origine indo-européenne ; or l'arbre le plus fréquemment utilisé en Italie centrale comme « mari » de la vigne était le peuplier noir (*populus nigra*). L'importance linguistique du terme *puplu/populus*, à l'origine de la viticulture en Gaule cisalpine occidentale, est démontrée par le mot *opulus*, cité par Varron (*Re Rustica*, I, 8) comme nom gaulois de l'arbre marié à la vigne, sur le territoire de *Mediolanum* (Milan) ; cette technique de viticulture est nommée par les sources anciennes *arbustum gallicum*. On a trouvé à Modène, en Gaule cisalpine, entre 10 et 15 m de profondeur, dans les niveaux correspondant au premier Âge du Fer, des troncs d'arbres



fig. 3. - L'Italie à l'Âge du Fer avec l'Étrurie, la Gaule est séparée du monde romain par le Rubicon.

« mariés » à des sarments. En Toscane du nord le nom *abrostino*, dérivé de *arbustum*, est encore donné à un cépage sauvage affiné.

Bien avant la romanisation, le rôle des Étrusques fut important dans la diffusion en Gaule Cisalpine des techniques de culture et de sélection des cépages, avec valorisation et affinage des espèces sauvages locales. Leur fixation dans la plaine du Pô a déterminé la richesse de la viticulture de la Gaule Cisalpine.

La technique des longs sarments était étroitement liée à la tradition étrusque et à la méthode de l'*arbustum gallicum*, elle était courante dans les vignobles de la zone de Novare à l'époque de Pline, avec des sarments qu'il jugeait « d'une longueur extraordinaire ». Il est difficile d'individualiser les cépages utilisés avant les Romains sur la base des récits de Pline l'Ancien, mais il paraît possible de mettre en évidence deux cépages : le *raetica* et le *spinea* ou *spionia*. La forme dialectale, au Moyen Âge, de *sponia*, est une dérivation de la *spinea* ou *spionia* de Pline, cultivée partout en Gaule Cisalpine occidentale et vers les bouches du Pô.

Il semble donc probable que la *spionia*, comprise dans la famille des cépages que Pline appelle *gallica*, soit liée à la sélection par un processus d'affinage des cépages sauvages locaux, avec quelques greffes de cépages centre-italiques. La définition de *gallica* indique la variété la plus diffusée en Gaule Cisalpine centre-

occidentale, en opposition avec la *raetica* des Alpes centrales et la *picena* de la Gallia Narbonensis, ce que démontrait Pline qui était autochtone.

Au deuxième Âge du Fer, on trouve dans les tombes de l'aire insubre des faucilles en fer très particulières qui étaient fixées sur des perches et servaient à l'émondage des sarments en hauteur ; elles sont très proches des serpettes de la Gaule transalpine mais répondent à une méthode de culture différente ; le vin devait vieillir et il n'était pas résiné. La conservation et le vieillissement étaient réalisés en tonneaux, ceci a été souligné par Strabon avec la mention des tonneaux en bois de chêne « plus grands que des maisons » dont le but était la maîtrise des techniques de vieillissement et d'oxygénation des moûts à haut taux de tanin.

À la différence des vins méditerranéens aromatisés, la Transpadane des Celtes Insubres se distingue, au deuxième Âge du Fer, par une viticulture basée sur la consommation du vin pur et non résiné. On ne trouve pas de grandes amphores à vin, le vieillissement en tonneaux construits grâce aux forêts de chênes, est bien différent du vieillissement en amphores de vin résiné, typique du monde classique.

Au III^e s. av. J.-C., le vin devait être abondant en Gaule cisalpine et au pied des Alpes. Polybe raconte qu'en 218 av. J.-C. après la traversée des Alpes, Hannibal fit laver les chevaux avec du vin vieux pour les débarrasser de la gale, ce qui signifie qu'il en trouvait en quantité.

Depuis le VII^e s. av. J.-C., la population de Golasecca, stimulée par les Étrusques et à la recherche d'une activité économique afin de soutenir sa croissance démographique, a cultivé la vigne sur son territoire. Cette diffusion de la viticulture en Gaule Cisalpine a d'ailleurs provoqué dans le monde romain une polémique anti-étrusque. Et c'est pourquoi, dans les guerres de la Cisalpine et de la Narbonnaise, les Romains vont déraciner tous les vignobles.

LA RÉDACTION

NOTE :

Cet article a été rédigé d'après le cycle de conférences donné en 2002, à l'EPHE, par le professeur Filippo-M. GAMBARI, directeur à la Surintendance de l'Archéologie du Piémont à Turin. Ces conférences étaient intitulées : *Mythologie et Économie du vin dans l'Italie du Nord-Ouest avant les Romains*. Le texte complet est paru dans notre Bulletin n° 31, de mai-juin 2002.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE :

- CHEVALIER R. — *La romanisation de la Celtique du Pô*, Rome 1983.
 GAMBARI F.-M. — *Le origini della viticoltura in Piemonte : la Protostoria, in Vigne e Vini nel Piemonte Antico*, a cura di R. Comba, Alba 1994, pp. 17-41.
 GAMBARI F.-M. — *La coltivazione della vite nell'età del ferro del basso Verbanò : l'acquisizione di tecniche vitivinicole nel rapporto tra Etruschi e Celti, in I Leponti tra mito e realtà. Raccolta di saggi in occasione della Mostra*, a cura di R. C. fe Marinis et S. Biaggio Simona, Locarno 2000, pp. 101-103.

À LA DÉCOUVERTE DU SEL ET DES CELTES DE HALLSTATT

Le voyage organisé par les A.E.C. en Autriche, du 11 au 14 octobre avait été contrarié, à l'arrivée à l'aéroport de Munich, par l'attente du car qui devait nous conduire à Salzburg, ce qui nous a fait manquer le concert au château où nous avions réservé des places. Mais l'hôtel agréable et le bon dîner ont su réparer les fatigues de notre groupe où régnait depuis le début une atmosphère amicale et détendue, démentant la

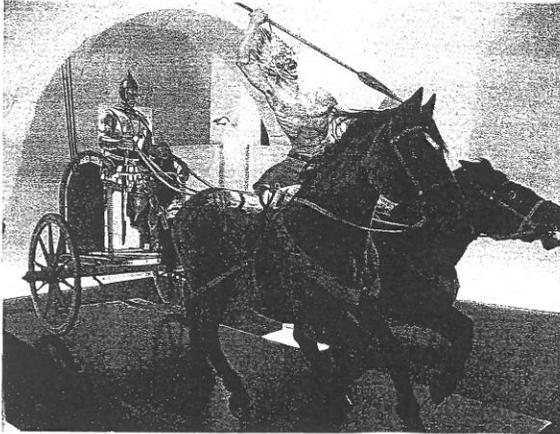


fig. 1. - Reconstitution d'un char d'apparat de prince exposé au Musée de Hallein (Autriche). Photo Pierre Fouillet.

rumeur qui voudrait que les Français soient « inexportables ». Le lendemain et les jours suivants nous avons été comblés, d'abord en parcourant Salzburg aux rues hantées par le souvenir de Mozart et aux maisons magnifiquement décorées.

Nous avons poursuivi notre voyage avec la visite du Dürrnberg et de Hallein où nous avons erré dans les rues d'un village celtique reconstitué, parmi des maisons de bois charmantes et artistement construites et nous avons admiré la reconstitution de la tombe du Ve s. av. J.-C. d'un prince celte allongé sur son char.

Nous avons aimé le Keltenmuseum de Hallein où l'art celtique est représenté par des pièces rares, en particulier par la magnifique cruche d'une tombe du Dürrnberg, dont les commentaires du professeur Vencelas Kruta nous ont fait comprendre toutes les significations symboliques et découvrir la richesse artistique de cette œuvre d'un artisan de génie, qui vivait au Ve s. av. J.-C.

Puis nous nous sommes dirigés vers Hallstatt en traversant des pay-



fig. 2. - Décor en bronze d'une cruche en bois du Dürrnberg. Musée de Hallein. IV^e s. av. J.-C.

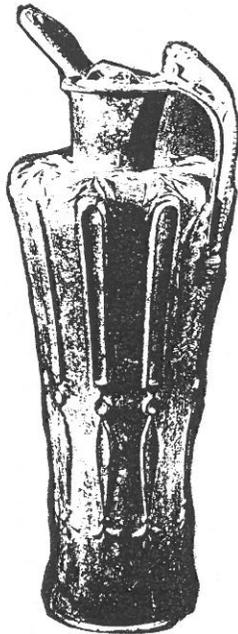


fig. 3. - Cruche en Bronze du Dürrnberg. Musée de Hallein. Âge du Bronze.

sages aux couleurs mordorées d'un automne ensoleillé. Nous avons contourné le sombre lac avant d'arriver à l'étonnant bourg de Hallstatt. On n'y pénètre qu'à pied par une étroite rue aux maisons décorées de fleurs avec parfois, sur la façade, un petit arbre dont les branches bien distribuées ont une allure d'Arbre de vie. Nous avons été surpris par le nouveau musée, qui n'existait pas lors de notre précédent passage, il y a une douzaine d'années, ce n'était alors qu'une modeste exposition installée dans une école. Il est aujourd'hui particulièrement bien conçu. Il évoque, entre autre, la dangereuse magie de la mine qui apporte la richesse, mais dévore ses enfants.

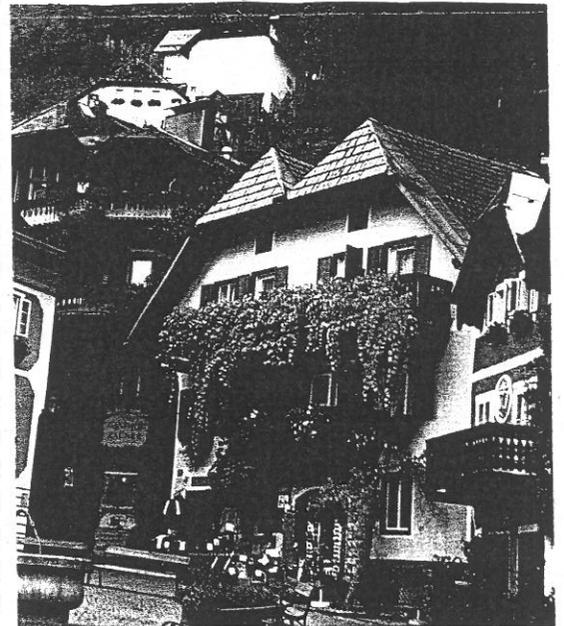


fig. 3. - Hallstatt. Les petites rues, avec ses maisons décorées et fleuries, escaladant la montagne

À la sortie du musée, nous étions attendus par la fanfare traditionnelle et ses musiciens en costume tyrolien. C'était très sympathique.

Le dimanche matin, tout le monde est allé visiter les nécropoles dans la montagne, avant de se rendre dans les mines de sel. Il faut avouer que la visite était un peu aventureuse pour ceux d'entre nous qui ne sont plus tout jeunes, la rapide descente sur tobogan est impressionnante.

Nous avons logé dans l'hôtel d'un village de montagne et traversé, pour nous y rendre, des paysages enchanteurs du Salzkammergut.

Nous avons remarqué que bien des habitants de villages autrichiens conservaient la tradition de porter leur costume régional le dimanche.

Nous avons quitté avec regret ces paysages du Salzkammergut qui conservent le souvenir de leur passé celtique ancestral.

JOSETTE PIEUCHOT-BILLARDEY

VENCESLAS KRUTA – PHOTO DE DARIO BERTUZZI – LA CRUCHE CELTE DE BRNO, CHEF-D'ŒUVRE DE L'ART, MIROIR DE L'UNIVERS.

Chef-d'œuvre exemplaire de l'art des Celtes à son apogée, les garnitures métalliques d'une cruche en bois, découvertes à Brno, du début du III^e siècle av. J.-C., résument les connaissances astronomiques de l'époque, fondements de la doctrine de l'élite intellectuelle des druides. Située et analysée dans le contexte historique de l'expression artistique des anciens Celtes, cette œuvre exceptionnelle est le témoin direct et éloquent de l'univers spirituel et du savoir d'un peuple qui fut un élément fondateur de notre personnalité européenne.

Cet ouvrage de Venceslas KRUTA, est réalisé avec de très nombreuses et superbes images en couleurs de Dario BERTUZZI, 140 p, papier glacé, 22x30 cm, relié, couverture cartonnée, sortie en décembre 2007 au prix de 68 €. Dijon, Éditions FATON, BP 90, 21803 Quétigny, cedex. www.faton.fr

Orientation bibliographique

DUVAL P.-M., 1977 — *Les Celtes*. Coll.

« L'Univers des Formes », Gallimard, Paris.

DUVAL P.-M. & HAWKES. — C.F.C. (éd) 1976 : *Celtic Art in Ancient Europe. Five Protohistoric Centuries. L'art celtique en Europe protohistorique : débuts, développements, styles, techniques*. Londres-New-York-San-Francisco, Jacobsthal.

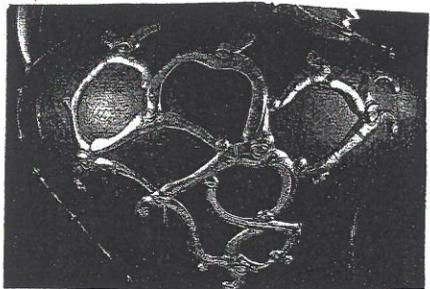
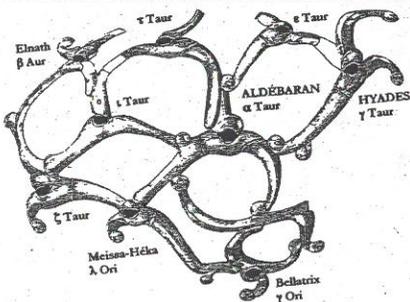
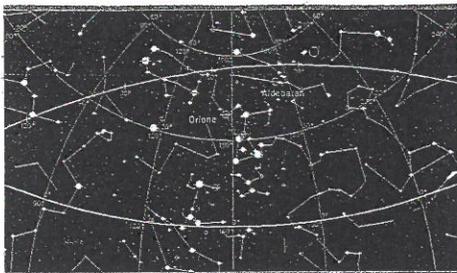
KRUTA V., 1979 — « L'Art Protohistorique des Celtes ». *Revue de l'Art* 47, p. 70-77.

KRUTA V., 1992 — « Brennos et l'Image des Dieux », la représentation de la figure humaine chez les Celtes » *Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Comptes-rendus des séances de l'année 1992, novembre-décembre*. Paris, De Bocard (paru en 1994), p. 821-843

KRUTA V., 1992 — *L'Europe des Origines. La Protohistoire 6000-500 av. J.-C.*, coll. L'Univers des Formes, Gallimard, Paris.

MEGAW J.V.S., 1970 — *Art of the European Iron Age. A Study of the elusive Image*. Bath.

MEGAW J.V.S., 1978 — « The Shape-Changers : Art of the Iron Age Celts », *Archaeology* 31/3, p. 30-43.



en haut : Ciel étoilé au-dessus de Brno, le 21 novembre de l'an 280 av. J.-C., jour de la fête de Samain, à 22 h 30. Les constellations du Taureau et d'Orion dominent le ciel nocturne. Document S. Cernuti.

au milieu et en bas : Résille « hivernale » de la panse, positionnée sur la reconstitution de la cruche de Brno.

MEGAW R. & V. 1989 — *Celtic Art*. Thames & Hudson, Londres.

RAFTERY B. (dir) 1990 — *L'Art Celtique*. Flammarion, Paris.

Travaux généraux sur l'Art des Celtes.

KRUTA V., 2000. *Les Celtes. Histoire et Dictionnaire. Des Origines à la Romanisation et au Christianisme*. « Coll «Bouquins» », éd. Robert Laffont, Paris,

KRUTA V., 2001. *Aux Origines de l'Europe : Le Monde des Celtes*, Kronos B.Y. Éd. Paris.

KRUTA V., 2004. *Les Celtes*, coll. Grandes Civilisations, Éditions du Chêne. Paris.

KRUTA V., 2006. *Les Celtes*. Coll. « Que sais-je ? » n° 1649, P.U.F., Paris, 10^e éd

KRUTA V., 1991. *Les Celtes*, Catalogue de l'exposition du Palazzo Grassi de Venise, Bompiani, Milan. (une version réduite a été publiée par Stock en 1997. L'édition intégrale (Paris, 2001) ou la réédition sans les notices de E.D.D.L. sont préférables.

CUNLIFFE B., 1981, *L'Univers des Celtes*. Éditions du Fanal, Paris.

CUNLIFFE B., 2001, *Les Celtes*, Éditions Errance, Paris.

DUVAL P.-M., 1987, *Monnaies Gauloises et Mythes Celtiques*, Hermann, Paris.

Peuples Celtiques.

Celtes, Belges, Baiens, Rèmes, Volques..., 2006, catalogue de l'exposition du Musée Royal de Mariemont, Belgique.

L'Expansion des Celtes de la Gaule vers l'Orient, 1983, « Dossiers Histoire et Archéologie » n° 77, Dijon.

Les Celtes en Bohême, en Moravie et dans le Nord de la Gaule, 2006, « Dossiers Archéologie et Sciences des Origines », n° 313, Dijon.

Expositions à caractère régional accompagnées de catalogues.

Trésors des Princes Celtes, 1987. Catalogue de l'exposition du Grand Palais, Paris. Réunion des musées nationaux.

En Champagne Celtique. Les Tricasses et la Nécropole de St-Benoît-sur-Seine. 1989. Catalogue de l'exposition du musée des Beaux Arts de Troyes.

Les Celtes en Normandie, 1990. Catalogue de l'exposition du Musée d'Evreux. Ancien Évêché, Evreux.

Les Celtes en France du Nord et en Belgique, 1990. VI-1^{er} s. av. J.-C. catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts de Valenciennes. Crédit communal, Bruxelles.

Les Celtes en Champagne, Cinq siècles d'Histoire. 1994. Catalogue de l'exposition du Musée d'Épernay, Épernay

Les Celtes dans le Jura. L'Âge du Fer dans le Massif Jurassien (800-15 av. J.-C.), 1991. Musées de Pontarlier, Yverdon-les-Bains, Lons-le-Saunier et Lausanne.

Fastes des Celtes Anciens. 1995. Catalogue de l'exposition des musées de Troyes et de Nogent-sur-Seine. Éditions des musées de Troyes et de Nogent-sur-Seine.

Trésors Celtes et Gaulois. Le Rhin Supérieur entre 800 et 50 av. J.-C. Musée d'Unterlinden, Colmar.

Die Kelten in Mitteleuropa. Kultur. Kunst. Wirtschaft. 1980. Hallein.

L'Art Celtique en Gaule. 1983-1984. Marseille-Paris-Bordeaux-Dijon.

L'Art Celtique en Gaule au Musée des Antiquités Nationales, 1989. R.M.N., Paris.

Das Keltische Jahrtausend, 1993. Rosenheim.

Treasures of Celtic Art : A European Heritage. 1998. Metropolitan Art Museum, Tokyo.

Le arti del fuoco dei Celti : ceramica, ferro, bronzo e vetro. 1999. Castello di Spezzano, Fiorano Modenese.

Splendeurs Celtes : armes et bijoux. 2001. Treignes.

Celtas y Vettones. 2001. Avila.

Les Celtes dans la Marne. 2001. Châlons-en-Champagne.

Celti dal cuore dell'Europa all'Insubria. 2004. Varese.